TERMES ET CONDITIONS

EMISSION DE BONS ET OBLIGATIONS DE RELANCE (OdR) DU TRÉSOR

DU 23 FÉVRIER 2021

ETAT DE CÔTE D'IVOIRE

TERMES ET CONDITIONS

BONS ET OBLIGATIONS DE RELANCE (OdR) DU TRÉSOR DE CÔTE D'IVOIRE

Dénomination de l'émission	CI000000xxxx-BAT-AOÛT-2021 CI000000xxxx-OdR-FÉVRIER-2024	
Nature des titres	Bons et Obligations de Relance du Trésor de maturité initiale 182 jours et 3 ans	
But de l'émission	La présente émission de Bons et Obligations dénommées « Obligations de Relance OdR» vise à permettre à l'émetteur de mobiliser l'épargne des personnes physiques et morales en vue d'assurer la couverture des besoins de financement du budget de l'État du Côte d'Ivoire dans le cadre de ces plans de relance économique afin de contenir les effets de la pandémie COVID-19 et renouer avec les performances d'avant la crise sanitaire. Elle concerne l'ensemble des États de la zone UEMOA. Elle cible principalement **les investisseurs socialement responsables mais également les entreprises ou individus souhaitant soutenir les actions de relance économique entamée par les États de la zone. Elle est ouverte aux investisseurs de l'espace UEMOA et HORS UEMOA.**.	
Emetteur	Etat de Côte d'Ivoire à travers le Trésor public, sous la responsabilité du Ministère de l'Economie et des Finances.	
Forme des titres	Les titres sont dématérialisés et tenus en compte courant dans les livres du Dépositaire Central du Marché des Titres Publics par adjudications qu'est la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).	
Procédure d'émission	Adjudication ouverte	
Montant mis en adjudication	65 000 millions de FCFA	
Valeur nominale unitaire	1 000 000 F CFA	10 000 F CFA
Maturité	182 jours	3 ans
Echéance	24/08/2021	24/02/2024
Taux d'intérêt		5,50%
Taux/Prix	Les soumissions sont faites à taux multiples.	Les soumissions sont faites à prix multiples ≥ 9 900 FCFA.
Remboursement du capital	Le remboursement du capital interviendra le premier jour ouvré suivant la date d'échéance	Le remboursement du capital interviendra le premier jour ouvré suivant la date d'échéance
Paiement des intérêts	Les intérêts sont payables d'avance et précomptés sur la valeur nominale des bons.	Le paiement des intérêts se fera annuellement sur la base du taux d'intérêt fixé et ce, dès la fin de la première année.

TERMES ET CONDITIONS

BONS ET OBLIGATIONS DE RELANCE (OdR) DU TRÉSOR DE CÔTE D'IVOIRE

Organisation matérielle	UMOA-Titres assure l'organisation matérielle de l'émission, en coordination avec la BCEAO.
Sûreté des remboursements	Les Bons et Obligations de Relance du Trésor sont émis par le Trésor Public de Côte d'Ivoire et bénéficient de la garantie souveraine de l'Etat.
Dépôt des soumissions	Les soumissions se font de manière dématérialisée via l'application SAGETIL - UMOA le mardi 23 février 2021 à partir de 9 heures 00 minutes, TU.
Date et heure limite de dépôt des offres	Le mardi 23 février 2021 à 10 heures 30 minutes, TU.
Date de dépouillement des offres	Le mardi 23 février 2021
Date de valeur des titres	Le mercredi 24 février 2021
Modalités de souscription des titres	L'accès au marché primaire est réservé aux intermédiaires agréés qui disposent de comptes auprès de la BCEAO que sont : - les établissements de crédit ; - les organismes financiers régionaux ; - les Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI) ; - les Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT). Les autres investisseurs peuvent soumissionner au travers de ces intermédiaires agréés. Le montant par souscription ne peut dépasser 60% du montant mis en adjudication.
Assimilations ultérieures	Au cas où l'Émetteur émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, il pourra, sans requérir le consentement des porteurs et à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.
Refinancement aux guichets de la BCEAO	Les Bons et Obligations de Relance du Trésor sont admissibles au refinancement de la Banque Centrale dans les conditions fixées par le Comité de Politique Monétaire et sont négociables sur le marché secondaire conformément au règlement N°06/2013/CM/UEMOA du 23 juin 2013. **Les Obligations de Relance bénéficie également d'un droit d'accès à un guichet spécial de refinancement à six (6) mois de la BCEAO.** **(voir AVIS N° 002-01-2021 relatif au refinancement des Obligations de Relance émises par les États membre l'UEMOA)**

TERMES ET CONDITIONS

BONS ET OBLIGATIONS DE RELANCE (OdR) DU TRÉSOR DE CÔTE D'IVOIRE

Fiscalité des titres	Les revenus perçus sur Bons et Obligations de Relance du Trésor sont exonérés d'impôts pour les investisseurs résidant en Côte d'Ivoire. Les non-résidents sont soumis à la fiscalité applicable sur le territoire du pays de résidence.
Rachat ou échange de titres	L'Etat émetteur s'autorise pendant toute la durée de vie des titres à procéder à leur échange ou rachat sur le marché.

Tableaux d'amortissement indicatifs (en FCFA)

OAT 3 ans Intérêts 5,50%					
Echéances	**Encours en début de période**	**Intérêts**	**Amortissement**	**Annuités**	**Encours en fin de période**
24/02/2022	10 000	550	0	550	10 000
24/02/2023	10 000	550	0	550	10 000
24/02/2024	10 000	550	10 000	10 550	0
Total		**1 650**	**10 000**	**11 650**	

BAT 182 jours Taux d'intérêt Précomptés				
Echéances	**Encours en début de période**	**Intérêts**	**Amortissement**	**Encours en fin de période**
24/02/2021	1 000 000	Intérêts Précomptés	0	**1 000 000**
24/08/2021	1 000 000	0	1 000 000	**0**
Total		**Intérêts Précomptés**	**1 000 000**	

ADRESSE DES DIRECTIONS NATIONALES DE LA BCEAO ET DE UMOA-TITRE

BENIN

COTONOU
Avenue Jean-Paul II
B.P. 325 RP
Téléphone : (229) 31-24 66 –31 37 82
Télex : 5211 BCEAO COTONOU
Téléfax : (229) 31 24 65

BURKINA

OUAGADOUGOU
Avenue Gamal Abdel Nasser
B.P 356
Téléphone :(226)25306015/(226)25490500
Télex : BCEAO 5205 BF
Téléfax : (226) 25 31 01 22

COTE D'IVOIRE

ABIDJAN
Angle Boulevard Botreau-Roussel et Avenue Delafosse
BP 1769 ABIDJAN 01
Téléphone : (225) 20 20 84 00 ; 20 20 85 00
Télex : BC ABJ CI 23474. 23761. 22601
Téléfax : (225) 20 22 28 52 & 20 22 00 40

MALI

BAMAKO
Boulevard du 22 octobre 1946
B.P. 206
Téléphone : (223) 222 2541 et 222 54 06
Télex : BCEAO 2574 MJ
Téléfax : (223) 222 47 86

NIGER

NIAMEY
Rue de l'Uranium
B.P. 487
Téléphone : (227)72 33 30/ 40
Télex : BCEAO 5218 NI
Téléfax : (227) 73 47 43

SENEGAL

DAKAR
Boulevard du Général de Gaulle x Angle Triangle Sud
B.P. 3159
Téléphone : (221) 889 45 45 ; 823 53 84
Télex : 21839 BCEAO SG
Téléfax : (221) 823 57 57

TOGO

LOME
Rue Abdoulaye FADIGA
BP 120
Téléphone : (228) 221 53 84
Télex : 5216 BCEAO TO
Téléfax : (228) 221 76 02

GUINEE BISSAU

BISSAU
Avenue Amilcar CABRAL
B.P. 38
Téléphone : (245) 21 55 48 – 21 41 73
Télex : 289 BCGB1
Téléfax : (245) 20 13 05 / 20 13 21

UMOA-TITRES
Adresse : Boulevard Général De Gaulle
BP : 4709 RP Dakar -Sénégal
FAX : (221) 33 839 45 57
Tél.: +221 33 849 28 28
E-mail : adjudications@umoatitres.org